



Règlement des études Ecole de Musique et d'Arts Du Guillestrois et du Queyras

Table des matières

PREAMBULE	3
CADRE PÉDAGOGIQUE	4
INSCRIPTIONS	5
ADMISSIONS.....	5
LES DISCIPLINES.....	6
Pratiques instrumentales individuelles	6
Pratiques collectives.....	6
ÉVALUATIONS.....	11
LE PARCOURS DÉCOUVERTE	12
ÉVEIL MUSICAL ET CORPOREL – moyenne et grande section.....	12
INITIATION – classe de CP	12
LES PARCOURS INSTRUMENTAUX	13
PARCOURS DIPLOMANT	13
Organisation des cycles	13
Pratique instrumentale	14
Formation Musicale.....	15
Pratiques collectives.....	16
PARCOURS PERSONNALISE	17
PARCOURS ADULTES	17

PREAMBULE

L'Ecole de Musique et d'Arts du Guillestrois et du Queyras (EMAGQ) est un établissement d'enseignement artistique sous gestion intercommunale de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.

L'EMAGQ dispense un enseignement musical et chorégraphique, et assure des missions d'initiation, d'éducation et de diffusion artistique et pédagogique.

Elle propose deux types distincts de scolarité : le parcours « diplômant » et le parcours « personnalisé » (enseignements au choix, non diplômant). Les enseignements qualifiants sont validés par les examens départementaux organisés sous l'égide du CEDRA (Centre Départemental des Ressources et des Arts, antenne culturelle du Conseil Général des Hautes-Alpes) et selon les critères établis par le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

Le présent document a pour fonction de décrire les enseignements proposés et la façon dont ils s'articulent et s'évaluent. Il a été élaboré par l'équipe enseignante en conseil pédagogique et adopté par le conseil communautaire. Il est mis à jour régulièrement et complété par le règlement intérieur. Le règlement des études sert de référence et s'impose à tous. Il peut être actualisé afin de mieux répondre à l'évolution des pratiques et aux orientations proposées par le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA).

Si besoin, il est possible d'obtenir des renseignements complémentaires sur simple demande auprès de l'équipe administrative : accueil-emagq@comcomgq.com.

CADRE PÉDAGOGIQUE

L'EMAGQ est un lieu de vie musicale et artistique où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer, partager. **Son socle pédagogique conjugue le plaisir et l'exigence dans l'enseignement comme dans la diffusion.**

Il est aujourd'hui communément admis que les enseignements artistiques, sous toutes leurs formes, font partie des éléments constitutifs de la formation de l'enfant et de l'adolescent.

Au-delà de l'épanouissement artistique, ils contribuent au développement d'aptitudes globales transposables à l'école, augmentent les facultés d'attention, de mémorisation et d'écoute, ainsi que les repères spatio-temporels, l'estime de soi et la capacité à trouver sa place dans un groupe. Être élève à l'EMAGQ c'est aussi développer toutes ces aptitudes individuelles et sociales.

Les enseignants de l'EMAGQ sont majoritairement diplômés : **DE** (Diplôme d'Etat spécialisés) ou **DUMI** (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) et sont tous formés aux outils pédagogiques « **Méلودys®** » (**rééducation cognitive par la musique**).

L'EMAGQ accueille en priorité les enfants, dès l'âge de 4 ans ou moyenne section, et propose un organigramme des études adapté à tout type de public (enfants et adultes).

A l'EMAGQ : *L'équipe pédagogique propose des projets et des outils spécifiques adaptés qui permettent aussi l'accompagnement des enfants en difficultés d'apprentissage pour qu'ils s'épanouissent au sein des activités musicales proposées.*

Les points forts :

- La pédagogie suit le rythme personnel de l'élève ;
- Être élève à l'EMAGQ est possible dès l'âge de 4 ans (parcours découverte) ;
- Un adulte, débutant ou non, peut aussi y trouver sa place ;
- On peut intégrer l'école de différentes manières : suivre le parcours diplômant, s'inscrire dans des pratiques collectives ou suivre un parcours personnalisé.

Volontés pédagogiques partagées par l'équipe enseignante :

- Que les élèves puissent acquérir des connaissances et des compétences leur permettant de situer, de comprendre, de nourrir et d'enrichir leur pratique artistique ;
- Que les élèves aient les capacités et l'envie de continuer à faire de la musique ou de la danse et éventuellement d'intégrer un établissement classé ;
- Que les élèves prennent du plaisir dans les enseignements ;
- Que les élèves aient les capacités de poursuivre leur pratique après leur passage au sein de l'EMAGQ.

INSCRIPTIONS

L'inscription à l'EMAGQ est ouverte aux enfants en priorité, ensuite aux adultes, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions sont possibles dès le début du mois de juin pour l'année scolaire suivante et jusqu'à la rentrée de septembre. Une inscription ne vaut pas admission.

Chaque année, la direction de l'EMAGQ détermine le nombre de places disponibles dans chaque discipline pour la rentrée suivante.

Ce nombre est déterminé par les changements et évolutions des quotas horaires liés à la progression des élèves et aux obligations de parcours insufflées par le SDEA et le cadre de fonctionnement consacré par la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.

Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Il est conseillé de prendre contact avec les enseignants par le biais du service administratif pour mieux connaître les spécificités d'un instrument. Des rendez-vous sont possibles en début et en fin d'année scolaire.

Le formulaire d'inscription, disponible à l'accueil de l'EMAGQ ou téléchargeable sur le site Internet de la CCGQ, doit être transmis complet au service administratif de l'EMAGQ.

<https://www.ccgullestroisqueyras.fr/vivre/loisirs/ecole-de-musique-et-dart/>

Le formulaire d'inscription comprend :

- le dossier complété,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- l'assurance responsabilité civile de moins de 3 mois.

ADMISSIONS

Les demandes d'inscriptions des nouveaux élèves **commencent au même moment que les réinscriptions**, soit début juin.

Elles sont alors enregistrées sur liste d'attente et étudiées en fonction des places disponibles résultant des réinscriptions, des vœux exprimés et de la cohérence pédagogique.

La priorité des places est donnée dans l'ordre suivant :

1. Les anciens élèves mineurs de l'école et de la discipline jusqu'à la date limite des réinscriptions ;
2. Les nouveaux élèves mineurs résidents dans la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras ;
3. Les anciens élèves majeurs de l'école et de la discipline jusqu'à la date limite des réinscriptions ;
4. Les nouveaux élèves majeurs résidents dans la Communauté de Communes du Guillestrois ;
En cas de trop nombreuses inscriptions, les élèves majeurs ayant une ancienneté de plus de 10 ans ne seront plus prioritaires.
5. Les élèves mineurs résidents hors de la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras ;
6. Les élèves adultes résidents hors de la Communauté de Communes du Guillestrois Queyras.

- Validation des inscriptions

Les réinscriptions des anciens élèves mineurs puis les inscriptions des nouveaux élèves mineurs sont validées à partir de la fin des cours.

Une communication sera faite aux élèves concernés à la mi-juillet

Les réinscriptions dans anciens élèves adultes puis les inscriptions nouveaux élèves adultes sont validées à partir de la mi-août.

Une communication sera faite aux élèves concernés début septembre.

LES DISCIPLINES

Pratiques instrumentales individuelles

- **Cordes** : Violon, violoncelle ;
- **Vents** : Clarinette, Saxophone, Flûte traversière, Trompette, Cor d'harmonie, Tuba, Trombone ;
- **Instruments polyphoniques** : Piano, Guitare, Accordéon chromatique, Accordéon diatonique ;
- **Batterie**
- **Jazz** : cours individuels pour tous les instruments ;
- **Musiques actuelles amplifiées** : Guitare électrique, Basse électrique ;
- **Département voix** : Chant classique

Pratiques collectives

- **Formation et culture musicale** : voir § formation musicale P. 15
- **Eveil musical et corporel** :

Introduction à l'apprentissage artistique, l'**éveil musical et corporel** est un cours sous la supervision de deux enseignants spécialisés en musique et en danse.

Les élèves participent à diverses activités permettant :

- De développer la sensibilité artistique par le plaisir et les jeux via des activités d'écoute, de chant, d'évolutions corporelles ;
- Découvrir les instruments de musique ;
- De trouver sa place et de s'exprimer au sein d'un groupe ;
- Développer la conscience corporelle grâce à la danse.

D'une durée de 1 à 3 ans, il peut constituer un tout, comme être une bonne préparation à un cursus instrumental ou vocal.

L'éveil musical et corporel s'adresse aux enfants dès 4 ans (moyenne section de maternelle).

- **Initiation** :

L'initiation, conçue pour à permettre aux élèves de faire un choix dans leur pratique musicale future, est composée de 2 cours complémentaires qui se suivent : **initiation musicale** et **initiation instrumentale**, elle a pour but notamment de faire découvrir aux élèves les bases de l'apprentissage musical et l'équipe enseignante.

L'**Initiation Musicale** est un cours de groupe permettant aux élèves :

- D'aborder les premières notions de culture musicale de façon ludique et récréative : rythme, mélodie, écriture et lecture musicale, harmonie, composition et improvisation ;
- Développer leur capacité d'écoute et leur sens artistique ;
- Découvrir le vocabulaire permettant de décrire sa perception musicale ;
- De trouver sa place et de s'exprimer au sein d'un groupe.

L'Initiation Instrumentale est un cours, généralement à 2 élèves encadrés par un enseignant, permettant de découvrir les instruments enseignés au sein de l'établissement et de se sensibiliser aux différentes pédagogies et ainsi d'être acteur de leur choix dans la poursuite de leur parcours musical. Les instruments sont mis à disposition lors des cours mais ne sont pas prêtés ou loués.

Ce cours permet aux enfants de :

- Découvrir le fonctionnement des diverses familles d'instrument ;
- D'essayer et de ressentir les premiers plaisirs à l'émission d'un son ou d'une mélodie ;
- De découvrir l'équipe pédagogique ;
- De faire le choix de sa future pratique instrumentale.

Il est possible de suivre uniquement le cours d'Initiation Musicale qui respecte en outre le développement psychomoteur et physiologique de chaque enfant et propose des outils pédagogiques innovants « Mélodys © ».

L'initiation s'adresse aux enfants dès 6 ans (CP), elle est ouverte à tous les enfants.

- **Chorale enfant :**

Cet ensemble vocal - fonctionnant conjointement avec le cours de Formation Musicale du Cycle Diplômant - permet au jeune musicien de faire un lien entre pratique instrumentale et formation musicale via la voix.

L'élève se familiarise avec le langage musical, l'écoute active, le travail de la justesse, la conscience de l'harmonie et des tonalités aux travers des œuvres polyphoniques abordées.

Au fil des séances les élèves, intégrés à un groupe sont amenés à développer les objectifs suivants :

- Comprendre et élargir ses possibilités d'expression et de communication ;
- Trouver sa place et s'exprimer au sein d'un groupe ;
- Développer son écoute au sein d'un ensemble
- Comprendre les notions de travail artistique et de progression pouvant aboutir à la présentation publique.

Cet ensemble est intégré au cursus diplômant de début de 1^{er} cycle (les 2 premières années, 1C1 et 1C2).

- **Atelier de pratique d'ensemble :**

Pratique essentielle de l'enseignement musical de la fin de 1^{er} cycle, cet ensemble - fonctionnant conjointement avec le cours de Formation Musicale du Cycle Diplômant - élargit la culture musicale des élèves par le jeu polyphonique.

L'accent est mis sur la créativité et le plaisir de jouer en groupe à travers un répertoire varié incluant tous les styles musicaux.

Chaque activité vise à atteindre les objectifs suivants :

- Développer les capacités d'expression et de communication des élèves. Initiation aux pratiques d'improvisation en groupe sur différents styles ;
- Sensibiliser les élèves à la culture orchestrale et à la transversalité de la musique, favorisant leur expression au sein d'un ensemble instrumental ;
- Affiner les capacités auditives et analytiques en travaillant le langage musical, les différentes pratiques instrumentales, l'écoute active, la justesse et l'harmonie à travers l'étude des œuvres orchestrales ;
- Familiarisation avec le matériel de sonorisation et interface audionumérique ;
- Construire une culture artistique ouverte sur toutes les esthétiques et époques, et développer le sens critique et esthétique des élèves à travers l'exploration d'œuvres orchestrales variées.

Cet ensemble est intégré au cursus diplômant de fin de 1er cycle à partir de la 3ème année (1C3).

- **Musique de chambre :**

La musique de chambre se pratique en petits ensembles non dirigés, du duo au dixtuor. Chaque instrumentiste joue seule la voix qu'il interprète et participe activement au discours collectif.

Nous construirons ensemble le répertoire et les objectifs du groupe. En début d'année et en cours d'année, nous constituons divers ensembles au grès des concertations du groupe, des affinités techniques et du répertoire envisagé.

Cet atelier s'axe autour des points de progression suivants :

- Découverte des répertoires allant du moyen âge au XXI siècle ;
- Recherche de précision dans l'exécution collective : précision du son, du placement rythmique et des dynamiques, par des exercices progressifs de chauffe collectives ;
- Analyses guidées des contextes historiques, harmoniques et mélodiques des œuvres, pour une interprétation élaborée et vivante ;
- Vers l'autonomie musicale amateur en groupe : fonctionner collectivement, choisir son répertoire, définir les points d'évolutions techniques et artistiques, élaborer et coordonner un concert.

L'atelier est accessible à tout instrumentiste dès le milieu de cycle 1, soit en plus de son cursus diplômant ou en complément de ses autres activités musicales, soit comme parcours unique.

- **Atelier Jazz & musiques improvisées :**

Déclinés en deux niveaux - pratiques fondamentales et pratiques avancées - ces ateliers proposent un apprentissage et un perfectionnement musical selon quatre axes pédagogiques :

- L'improvisation, une dynamique musicale individuelle et collective ;
- L'apprentissage auditif et la mémorisation de morceaux et d'éléments musicaux propres aux musiques improvisées ;
- La compréhension et la mise en pratique collective des outils mélodiques, rythmiques et harmoniques caractéristiques du jazz ;
- Les musiques de jazz expriment des fondements historiques, le blues et les chansons afro-américaines ainsi que des développements originaux, compositions et formes ouvertes.

Cet atelier est ouvert à tous, la répartition par niveau se fait suivant l'appréciation de l'enseignant.

- **Musiques actuelles amplifiées :**

L'Atelier de Musiques Amplifiées Juniors s'adresse au jeune musicien entre 8 et 18 ans souhaitant pratiquer un instrument au sein d'une formation de musiques amplifiées. Plusieurs styles sont abordés tels que ceux communément admis dans les musiques dites actuelles (variété, rock, blues, reggae, répertoire français et international, etc..).

L'atelier permet à chacun :

- De découvrir et développer une ou plusieurs techniques instrumentales dans la pratique des musiques actuelles ;
- De développer sa pratique vocale ;
- De renforcer l'écoute de soi et des autres.

La méthode est orientée sur les lectures de grilles d'accords, le relevé des arrangements et le chant. Quel que soit son niveau, le participant pourra s'intégrer à l'atelier collectif et jouer des parties de répertoire adaptées à son instrument et à son expérience. Tous types instruments peuvent s'intégrer à cet atelier.

Les groupes sont formés en début d'année, en fonction des affinités, âges et niveaux des élèves selon l'appréciation de l'enseignant.

L'Atelier de Musiques Amplifiées Adultes s'adresse aux musiciens souhaitant partager des expériences musicales avec d'autres, dans un répertoire des musiques actuelles. L'atelier permet aux participants de :

- Développer sa technique personnelle ;
- Développer son sens de l'écoute pour reproduire des arrangements existants en essayant de relever sa partie instrumentale ;
- S'approprier des musiques en modifiant l'arrangement à sa convenance et dans une cohérence esthétique définie par l'ensemble des participants ;
- D'improviser (sur grilles d'accord et parties instrumentales des morceaux).

Tous types instruments peuvent s'intégrer à cet atelier.

Une aisance dans la pratique peut être nécessaire pour intégrer un des ateliers déjà existants.

Atelier de musiques actuelles et traditionnelles acoustiques :

Atelier d'1h30 hebdomadaire ouvert à tous les instruments, dans lequel se partage un répertoire large et ouvert.

Chacun y trouve sa place peu importe son passé musical, toutes les modes de transmission sont abordés, avec comme ligne de conduite le travail, la découverte, le plaisir partagé et la bonne humeur. Quelques concerts ou bals sont programmés le long de l'année.

Les séances sont construites autour des objectifs suivants :

- Prendre du plaisir au sein d'un ensemble tout en trouvant sa place dans la génération d'un morceau ;
- Partager et progresser autour d'un répertoire ouvert : chansons, musiques à danser, musiques traditionnelles du monde, musique de film... ;
- Élargir sa culture musicale et sa façon de concevoir la musique ;
- S'initier aux différents rôles : la mélodie, l'accompagnement ou l'improvisation, peu importe son instrument et sa formation ;
- Travailler des mises en place, des arrangements et des structures dans lesquelles les rôles sont répartis afin d'arriver à un « œuvre collective aboutie ».

Atelier ouvert à tous musiciens, tous instruments, avec un minimum d'autonomie (connaissance des notes sur son instrument, notions d'harmonie et de rythme).

Le travail s'effectue plutôt sur supports écrits (partitions, grilles d'accords...) mais également de façon orale, l'objectif étant que chacun trouve une place dans la construction collective du morceau : thème(s), chant, accompagnement, improvisation.

- **Atelier En Famille / Entre Amis** : 30 min hebdo

Cet atelier est dédié aux familles ou groupes d'amis souhaitant jouer ensemble tout en étant encadrés par un enseignant de l'établissement.

Cette formule est destinée aux groupes ayant l'envie de se retrouver ou de développer un projet commun.

Les ensembles pourront au cours de l'année :

- Développer les objectifs énoncés en début d'année ;
- Partager des moments de vie en musique ;
- Bénéficier des conseils et se perfectionner auprès d'un enseignant.

Atelier ouvert à tous sans prérequis pour des groupes à partir de 3 personnes.

- **Chorale Adulte :**

Dans une ambiance conviviale, un rendez-vous vocal hebdomadaire pour chanter ensemble.

La séance débute par un échauffement corporel et vocal : sensibilisation au fonctionnement de l'appareil phonatoire, respiration, prise de conscience de l'instrument vocal. Le corps au service de l'expression vocale.

Le répertoire est ensuite travaillé à 1,2,3 ou 4 voix.

Les projets proposés favorisent la transversalité, la rencontre et l'échange avec les classes et ateliers de musique d'ensemble de l'établissement, d'autres chorales ou d'autres structures du territoire.

Le répertoire abordé est varié : Classique, Gospel, Traditionnel, Musique du monde. L'idée est de vous faire découvrir des esthétiques musicales différentes, d'enrichir votre paysage acoustique tout en voyageant au travers des époques et des différentes cultures.

Le travail sera effectué sur partitions mais les enregistrements de chaque voix seront envoyés pour favoriser l'apprentissage.

Cet ensemble met en œuvre un travail permettant de développer les axes suivants :

- Développer le plaisir de chanter et de l'écoute mutuelle ;
- Créer une cohésion (engagement, mise en œuvre, production) ;
- Interpréter un répertoire varié ;
- Améliorer son aisance et sa justesse vocales.

La chorale est ouverte à tous sans prérequis vocal ou instrumental.

- **Danse traditionnelle**

Un atelier pour découvrir ou approfondir les "danses trad", que l'on retrouve dans les bals folks qui fleurissent un peu partout en France et en particulier dans les Hautes-Alpes !

Danses collectives en cercle, en chaînes, en couples, en quadrettes ou autres formations, de différentes régions de France, d'Europe ou même d'ailleurs, ces danses, d'une incroyable richesse et diversité, qui ont voyagé dans l'espace et dans le temps, nous invitent à nous rencontrer et à recréer du lien social.

Dans un esprit convivial et bienveillant, vous pourrez ainsi :

- Enrichir votre culture des danses traditionnelles en découvrant des répertoires variés ;
- Développer votre aisance corporelle (conscience des appuis, apprentissage de pas, styles...) et la relier à la musique (démarrage, temps forts, rythme, structure...) ;
- Apprendre à vous accorder à deux ou en groupe : posture, guidance, évolution dans l'espace ;
- Participer si vous le souhaitez à diverses propositions ou événements (stages-bals, spectacles), en transversalité avec les ensembles de musique trad ou d'autres groupes de danse.

Deux formats vous sont proposés, ils peuvent être suivis indépendamment, ou en complément :

- Un atelier hebdomadaire d'1h30 à Guillestre ;

- Des stages thématiques mensuels de 3h à Aiguilles (exemple de thèmes ayant été proposés : Mazurka, Bourrées 2 temps et 3 temps, Bourrées spécifiques (les Grandes Poteries, la Cruzade, la Montagnarde...), Bretagne, Valses à 3, 5, 8 et 11 temps, Balkans, Poitou-Vendée, Vallées occitanes

d'Italie, Pays basque et Béarn (sauts, Fandango, Branle d'Ossau...), Gascogne (Rondeaux et Congo de Captieux), Polska (Suède)..).

Ouvert à tous (de 13 ans à 99 ans), danseurs débutants ou non !

Prévoir des chaussures d'intérieur.

- **Stages, Projets et Master Class :**

Des ateliers ou stages ponctuels, ouverts à tous sont organisés par l'EMAGQ en fonction de ses partenariats et de ses orientations pédagogiques.

Modalités d'accès

Les ateliers et stages de l'EMAGQ sont ouverts à tous, toutefois, les élèves annuellement inscrits sont prioritaires.

Périodicité / Organisation

Les séances peuvent être hebdomadaires, mensuelles, programmées sous forme de stages ou planifiées sur plusieurs journées consécutives (week-end, par exemple). Chaque enseignant ou intervenant est libre dans l'organisation de son atelier, en fonction des projets ou des objectifs artistiques et pédagogiques.

Participation financière

Une participation est demandée aux élèves, celle-ci est fixée par délibération du Conseil Communautaire.

ÉVALUATIONS

Dans le cadre du Parcours Diplômant des évaluations régulières sont organisées pour les enfants et les adultes dans le but d'assurer le suivi des élèves et de garantir l'acquisition des compétences nécessaires à chaque étape de leur formation.

Évaluation à l'intérieur des cycles :

- **Pour les disciplines instrumentales**, la progression à l'intérieur des cycles se fait sans notion de redoublement. En plus du contrôle continu, d'éventuels contrôles peuvent être organisés par l'enseignant lors de projets pédagogiques spécifiques ;
- **En Formation Musicale**, le passage d'un cours à l'autre est soumis au contrôle continu ;
- **En Pratique Collective**, l'élève est soumis au contrôle continu.

Le conseil pédagogique se réunit deux à trois fois par an pour synthétiser l'évaluation de l'élève sur la globalité de son parcours : FM, Pratique collective, Pratique instrumentale individuelle.

Évaluations de fin de cycles :

- **Le calendrier des examens s'impose à tous.** En cas d'impossibilité pour l'élève de se présenter à l'examen de fin de cycle (même cas de force majeure dûment motivé) il n'est pas possible d'organiser un examen de rattrapage ;
- **Conditions pour se présenter aux examens :** l'élève doit avoir suivi toute l'année régulièrement l'ensemble des cours constituant le cursus diplômant. L'élève est amené à se présenter à l'examen sur avis de l'enseignant ;
- **Modalités d'examens** (programme, délais de préparation, répétitions etc.) : elles sont précisées à l'élève par son enseignant. Le cadre général est fixé par le **CEDRA** (Centre Départemental de Ressources des Arts) dans le respect du **SDEA** (Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique).

LE PARCOURS DÉCOUVERTE

ÉVEIL MUSICAL ET CORPOREL – moyenne et grande section

Composé d'un cours hebdomadaire de 45 min l'**Eveil musical et corporel** s'adresse aux enfants dès 4 ans (moyenne section de maternelle).

Son but est de d'accroître la sensibilité musicale par le plaisir et les jeux via des activités d'écoute, de chant, d'évolutions corporelles, de découverte d'instruments de musique et de danse. D'une durée de 1 à 3 ans, il peut constituer un tout, comme être une bonne préparation à un cursus instrumental ou vocal.

INITIATION – classe de CP

Composée de 2 cours (un atelier de 45min et un parcours de découverte instrumentale de 30 min) l'**Initiation** s'adresse aux enfants dès 6 ans (CP).

Le but de l'**Atelier d'Initiation** est d'aborder les premières notions de culture musicale de façon ludique et récréative : rythme, mélodie, écriture et lecture musicale, harmonie, composition et improvisation. Cet atelier permet en outre de développer la capacité d'écoute et le sens artistique de l'élève et de découvrir les instruments enseignés à l'EMAGQ (sur un panel présenté en début d'année).

Les **Séances de Découverte Instrumentale** permettent de découvrir les fondamentaux de la musique et l'équipe pédagogique. Lors de ces séances, les enfants abordent à plusieurs la mise en œuvre du son et la production de notes des différents instruments qu'ils appréhendent.

Il est possible de suivre uniquement l'**Atelier d'Initiation** qui respecte en outre le développement psychomoteur et physiologique de chaque enfant et propose des outils pédagogiques innovants « **Méلودys ©** ».

LES PARCOURS INSTRUMENTAUX

PARCOURS DIPLOMANT

Parcours obligatoire pour tout élève de moins de 11 ans sans contrainte cependant de présenter les examens de fin de cycle.

Conformément au Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture, la scolarité de chaque élève s'articule autour de **trois disciplines obligatoires tout au long de chaque cycle** :

- **La pratique instrumentale**
- **La formation musicale**
- **La pratique collective**

Ces trois disciplines font l'objet d'unités de valeur (UV). Elles valident chaque cycle du cursus par l'obtention d'une « validation » et permettent de baliser les étapes de la progression de l'élève. Pour une formation harmonieuse, il est souhaitable que la progression se fasse à la même vitesse dans les trois disciplines. Cependant, il n'est pas obligatoire de valider toutes les UV lors de la même année.

Le 1^{er} cycle concerne tous les enfants à partir de 7-8 ans (classe de CE1).

Dans un souci de cohérence pédagogique et de simplification de l'emploi du temps de l'enfant, durant les deux premières années, la pratique vocale collective est intégrée au cours de Formation Musicale.

L'évaluation est globale et porte sur l'ensemble des activités. Elle prend deux formes :

- Contrôle continu réalisé par l'équipe enseignante.
- Examens départementaux de fin de cycle organisés par le CEDRA devant un jury extérieur.

La participation aux manifestations publiques de l'EMAGQ (auditions, concerts, projets pédagogiques...) fait partie intégrante du contrôle continu. Les élèves sont tenus de participer à toutes les manifestations pour lesquelles leur participation a été requise. Les demandes de dispense doivent être écrites, motivées et parvenir à la direction dans des délais suffisants afin que la défection ne nuise pas au bon déroulement de la manifestation.

En tout état de cause, la dispense n'est acquise qu'après une décision favorable.

Organisation des cycles

Suivant le Schéma National d'Orientation Pédagogique, le Cursus Diplômant s'organise en 3 cycle avec chacun ses objectifs spécifiques.

- **1^{er} cycle**



Ouvert aux élèves à partir de 7 ans (CE1), le premier cycle constitue un tronc commun généraliste, non esthétiques, permettant ultérieurement des choix individuels de pratiques plus ciblés et plus spécialisés.

D'une durée de 3 à 5 ans, le 1^{er} cycle privilégie l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité, la construction de la motivation. Il donne les bases de la pratique individuelle et collective, accompagnées des repères d'écoute, du vocabulaire et des connaissances adaptées à l'âge des élèves. La place faite à la globalité des démarches et à l'évaluation continue est essentielle.

Comme première expérience d'une pratique musicale personnelle, le premier cycle constitue une fin en soi ; il peut faire l'objet d'une attestation délivrée par l'EMAGQ.

- 2^{ème} Cycle



La formation en 2^{ème} cycle, d'une durée de 3 à 5 ans, consolide et élargit les acquis, et permet à l'élève de viser une autonomie dans sa pratique, en se constituant un répertoire et en développant une attitude curieuse et inventive par rapport au phénomène musical dans son ensemble.

Un brevet d'études musicales peut être délivré à l'issue de ce cycle.

- 3^{ème} Cycle

Le troisième cycle permet à l'élève d'approfondir sa pratique et sa culture, en vue de conduire de manière autonome un projet artistique riche et structuré. Composé d'un ensemble cohérent de modules suivant un cahier des charges défini en concertation entre l'établissement et l'élève, le cursus saura s'adapter aux besoins de l'élève à ce stade de son développement.

L'établissement peut délivrer un certificat d'études musicales à l'issue de ce cycle.

Ce cycle est proposé en partenariat avec un établissement classé.

Pratique instrumentale

Les cours d'instrument sont individuels et suivent la progression de chaque élève. Il est néanmoins possible d'organiser des cours de groupes en fonction des pédagogies mises en œuvre et des projets de classe.

Sont notamment abordés : la fabrication du son, le travail de l'oreille, la posture propre à chaque instrument, la découverte d'une technique et d'un répertoire spécifiques, l'autonomie dans le travail personnel.

Des auditions ou des projets artistiques permettent aux élèves dès le début de leur pratique, de se produire en public dans un cadre valorisant et bienveillant.

Les disciplines : Flûte traversière, Saxophone, Clarinette, Trompette, Cor d'harmonie, Cor des Alpes, Trombone, Tuba, Trompette, Chant lyrique, Batterie, Piano, Guitare classique, Guitare et Basse électriques, Violon, Violoncelle, Accordéon chromatique, Accordéon diatonique.

Formation Musicale

Indispensable à la connaissance du langage musical, le cours de formation musicale doit donner aux enfants les moyens de se mouvoir avec aisance dans les partitions et la mémorisation d'œuvres musicales.

Par ailleurs, à travers l'écoute et l'exploitation d'œuvres vocales et instrumentales de styles les plus divers, **il doit éveiller la curiosité des enfants**, leur donner l'envie de découvrir et développer leur audition et leur finesses d'écoute.

Le cours de Formation Musicale a un rôle central dans l'apprentissage d'un musicien. Il aborde la connaissance des codes de l'écriture, de la lecture, de la pratique vocale, l'analyse auditive et formelle des œuvres, ainsi que les styles. **Il est le lieu de mise en ordre et de mise en cohérence des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales, notamment le cours d'instrument.**

Il s'agit de s'approprier et de vivre le rythme, le chant, l'harmonie, les esthétiques et les formes musicales, de décoder la partition et de développer l'oreille.

Discipline obligatoire du cursus instrumental, la Formation Musicale cherche à :

- Éveiller le ressenti corporel et auditif ;
- Développer la curiosité et la culture musicale et artistique de l'élève ;
- Offrir la possibilité d'apprendre à mémoriser, à lire et à écrire la musique ;
- Rendre autonome l'apprenti musicien à chaque degré de son parcours ;
- Créer un lien et du sens avec le cours d'instrument et les pratiques collectives.

La formation musicale structure le parcours instrumental de tout musicien. Ce cours est un moment privilégié permettant une compréhension détaillée de l'élaboration des musiques et une pratique plus précise de leur jeu musical.

La théorie est un atout précieux pour comprendre et affiner son jeu instrumental.

Plusieurs outils complémentaires sont proposés pour permettre aux élèves d'approfondir leur perception musicale et instrumentale.

Une pratique de base du piano, xylophone, voix, percussion corporelle, instrumentarium Baschet, et de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) permet aux élèves d'affiner leur perception et analyse auditives.

Un travail d'écoute et de découverte esthétique est également mis en œuvre. Les élèves sont également amenés à jouer de leur instrument pour mettre en pratique les répertoires et techniques découvertes.

Un cours de culture musicale adultes est proposé également, lequel peut être intégré par les adolescents qui débutent un instrument.

Pratiques collectives

Placées au cœur du projet pédagogique développé au sein de l'EMAGQ, les pratiques collectives de la musique sont à considérer comme de véritables dénominateurs communs de l'ensemble des disciplines instrumentales.

Les 2 premières années (1C1 et 1C2), les élèves en parcours diplômant bénéficient de répétitions de chorale, puis à partir de la 3^{ème} année (1C3), après avoir acquis un niveau d'autonomie suffisant, c'est l'ensemble de pratique collective (ensemble instrumental) qui leur permet d'acquérir de nouvelles compétences.

Les pratiques collectives représentent autant d'occasions privilégiées pour l'élève de s'épanouir et d'enrichir son parcours, contribuant au développement de sa curiosité et à la construction de sa motivation.

Sur le plan de la formation du musicien, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à une vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences.

Si, à l'évidence, l'exigence d'une formation individualisée demeure, pour la grande majorité des élèves, la musique d'ensemble sera le cadre privilégié de leur pratique future. Par les réalisations qu'elles génèrent, les pratiques collectives donnent tout son sens à l'apprentissage individuel.

La présence de pratiques collectives dynamiques au sein de l'EMAGQ doit inciter les élèves à investir le champ de la pratique musicale amateur et permettre de sensibiliser ceux qui souhaiteraient donner à leur projet une dimension pré professionnelle voire professionnalisant au métier de musicien.

Les objectifs pédagogiques sont de trois ordres :

- **Savoirs** : en abordant des répertoires et des esthétiques variés.
- **Savoir-faire spécifiques** : justesse collective, cohésion dans l'expression etc.
- **Savoir-être** : expérience de la vie en groupe (écoute mutuelle, concentration, respect, ponctualité etc.).

Les pratiques collectives proposées par l'EMAGQ sont obligatoires et prioritaires sur toute pratique collective extérieure. **Elles font partie intégrante du cursus diplômant proposé et comptent comme l'une des trois UV à valider pour l'obtention d'une fin de cycle**, contrairement aux pratiques collectives extérieures.

Certains ensembles organisent des **week-end de travail ou des stages** : ils sont essentiels et contribuent à la qualité artistique des réalisations, à la cohésion du groupe et au plaisir de jouer ensemble.

PARCOURS PERSONNALISE

Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre sa scolarité hors cursus diplômant dès la fin du cycle 1.

Les parcours personnalisés s'adressent à des élèves, enfants ou adultes, n'ayant pas le temps ou la motivation suffisante pour suivre un cursus complet ayant besoin d'aménagements spécifiques pour faciliter leurs apprentissages. **Ils font l'objet d'un contrat de formation entre la direction de l'établissement, l'équipe pédagogique et les élèves, permettant une scolarité plus souple.** Ce contrat peut être rompu à tout instant, même en cours d'année, en cas d'absentéisme non justifié et/ou d'un manque d'engagement et de sérieux dans le travail.

Une évaluation spécifique non diplômante leur est destinée, et les enseignements suivis peuvent faire l'objet d'une attestation (sur demande).

Trois grands axes structurent ce parcours :

- L'élaboration d'un projet personnalisé et sa mise en œuvre
- Constitution d'un répertoire adapté, entretenu et toujours réactualisé
- Productions publiques régulières

Plusieurs formules sont donc possibles :

1. Le cours d'instrument seul
2. La pratique collective seule
3. Le parcours de soutien à l'instrument (pratique collective + un cours d'instrument par mois)

D'autres formules personnalisées peuvent être construites en concertation avec l'équipe pédagogique.

PARCOURS ADULTES

L'EMAGQ est accessible à tout adulte souhaitant reprendre ou débiter une pratique musicale en fonction des places disponibles.

Il est possible à chacun de suivre un Parcours diplômant ou personnalisé en fonction de son projet avec les mêmes modalités que pour les enfants.

Un cours de Culture Musicale est spécialement dédié aux adultes et aux adolescents débutants.

Délibéré en Conseil Communautaire le 13 avril 2017

Mis à jour par décision du 28/05/2024

Le Président,

Dominique MOULIN